

## 3. PERSONNEL DE SANTÉ

### 3.1. Emploi dans le secteur de la santé et le secteur social

Le secteur de la santé et le secteur social emploient un grand nombre de personnes dans les pays de l'OCDE, et ce nombre va en augmentant. Les données présentées dans cette partie proviennent d'enquêtes sur la population active et se rapportent aux personnes qui travaillent dans le secteur de la santé ainsi qu'à celles qui travaillent dans le secteur social (soins de longue durée, accueil des enfants et autres types de travail social). Elles portent sur les professionnels fournissant directement des services aux personnes ainsi que sur les personnels administratifs et auxiliaires.

En moyenne dans les pays de l'OCDE, l'emploi dans le secteur de la santé et le secteur social représentait 10 % de l'emploi total en 2009, contre moins de 9 % en 1995. En 2009, c'est dans les pays nordiques et aux Pays-Bas que la part de la population travaillant dans ces secteurs était la plus élevée, s'établissant à plus de 15 % de l'emploi total. C'est en Turquie et au Mexique que cette part était la plus faible (3 % environ) (graphique 3.1.1).

Le pourcentage des personnes employées dans le secteur de la santé et le secteur social a augmenté dans presque tous les pays de l'OCDE entre 1995 et 2009 (graphique 3.1.1). La Pologne, la République slovaque, la Suède et l'Islande, où cette part a diminué au cours des dernières années, font exception.

Entre 1995 et 2009, le personnel employé dans le secteur de la santé et le secteur social a connu une croissance de 2.8 % par an en moyenne dans les pays de l'OCDE, soit une progression deux fois plus rapide que celle de l'emploi civil total, qui s'est établie à 1.3 % (graphique 3.1.2). En Corée, le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la santé et le secteur social a augmenté de plus de 8 % par an en moyenne durant cette période, contre 1.1 % pour l'emploi total. Néanmoins, la part de l'emploi dans le secteur de la santé et le secteur social en Corée reste faible par comparaison avec la plupart des autres pays de l'OCDE.

Au Japon, en Allemagne, en République tchèque et en Turquie, le taux de croissance de l'emploi dans le secteur de la santé et le secteur social a aussi été largement supérieur à celui de l'emploi total ces dernières années.

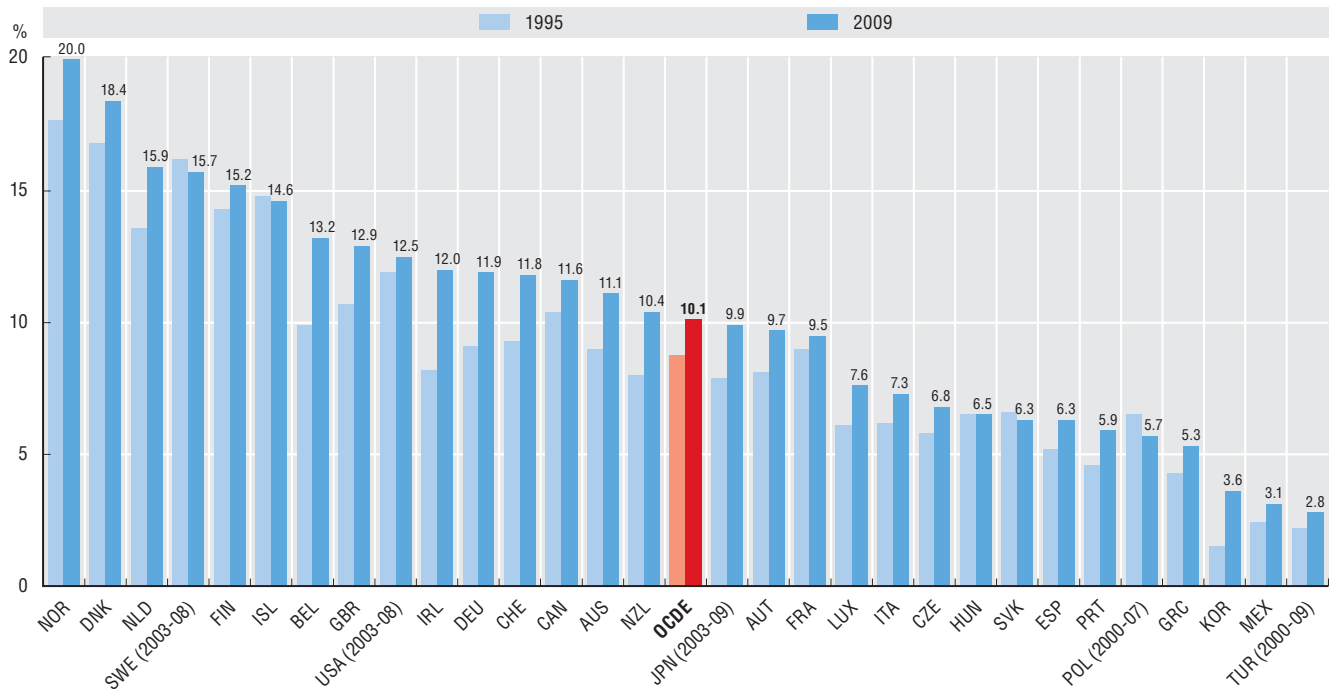
Dans les pays de l'OCDE, le secteur de la santé et le secteur social ont été frappés beaucoup moins durement que d'autres par la récente crise économique. Dans la plupart des pays, l'emploi dans ces secteurs a même continué de progresser en 2008 et 2009, dans un contexte où plusieurs pays ont vu l'emploi civil total stagner voire décroître au moment où leur économie entrait en récession. En Irlande par exemple, l'emploi dans le secteur de la santé et le secteur social a crû de 3 % entre 2008 et 2009 alors que l'emploi total a chuté de 8 %. De même, au Japon, alors que l'emploi total a reculé de 1.6 % entre 2008 et 2009, l'emploi dans le secteur de la santé et le secteur social a progressé de près de 4 %.

#### **Définition et comparabilité**

L'emploi dans le secteur de la santé et le secteur social comprend les personnes appartenant aux catégories suivantes de la Classification internationale type par industrie (CITI, Rév. 3) : 851 (Activités de santé humaine), 852 (Activités vétérinaires) et 853 (Activités d'action sociale). Ces données se rapportent au nombre de personnes physiques, sans distinction entre travail à temps plein et travail à temps partiel.

Pour tous les pays, les données sont tirées des enquêtes sur la population active, ce qui garantit une meilleure comparabilité. Dans de nombreux pays, des enquêtes plus spécifiques conduites auprès des établissements ou des professionnels de santé peuvent aussi fournir des données plus précises sur l'emploi dans le secteur de la santé et concernant des professions particulières. On a utilisé ces sources de données pour fournir des informations plus détaillées sur certaines professions de santé présentées dans les parties suivantes.

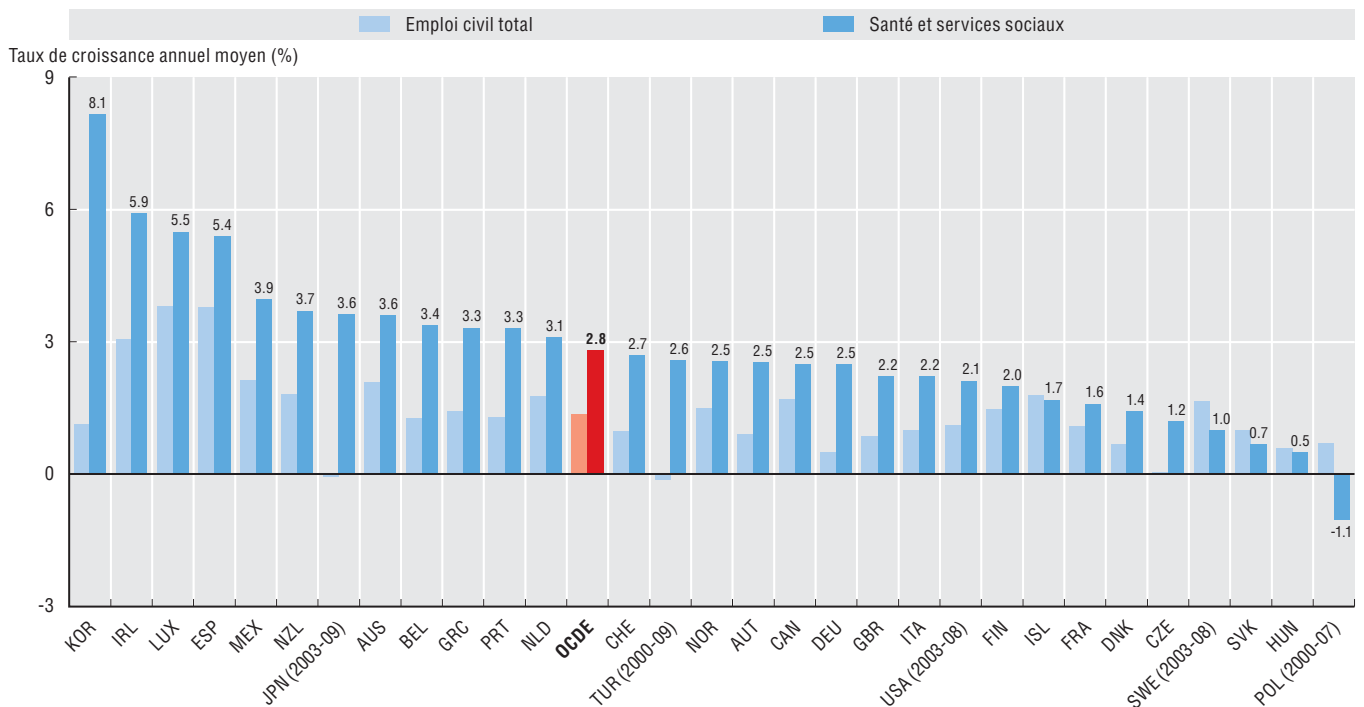
##### 3.1.1 Emploi dans le secteur de la santé et des services sociaux en pourcentage de l'emploi civil total, 1995 et 2009 (ou année la plus proche)



Source : Statistiques annuelles de l'OCDE sur la population active.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932528535>

##### 3.1.2 Taux de croissance de l'emploi dans le secteur de la santé et des services sociaux comparés à l'ensemble des secteurs de l'économie, 1995 et 2009 (ou année la plus proche)



Source : Statistiques annuelles de l'OCDE sur la population active.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932528554>



Extrait de :  
**Health at a Glance 2011**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/health\\_glance-2011-en](https://doi.org/10.1787/health_glance-2011-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2011), « Emploi dans le secteur de la santé et le secteur social », dans *Health at a Glance 2011 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/health\\_glance-2011-20-fr](https://doi.org/10.1787/health_glance-2011-20-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).